



## **AVIS PUBLIC**

### **DÉCISIONS SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 15 mai prochain à compter de 19h30 à la salle du conseil située au 420 route 132 Ouest à Amqui, le conseil de la MRC de La Matapédia statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

- Sur le lot numéro 4 451 099 dans la zone 35 Af du TNO Rivière Vaseuse et afin de convertir un camp de chasse en chalet, régulariser la façade avant du bâtiment existant dont la largeur est de 4.6 mètres alors que le règlement prescrit une largeur minimale de 6 mètres pour l'usage désiré.

Tout intéressé par cette demande de dérogation mineure pourra se faire entendre par le conseil de la MRC de La Matapédia lors de la séance du 15 mai 2019

**DONNÉ À AMQUI CE 24<sup>ÈME</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL 2019.**

---

Joël Tremblay, secrétaire adjoint